

Nombres de délégués -
 Afférents au Conseil : 49
 - En exercice : 49
 Qui ont pris part
 à la délibération : 36
 Votes exprimés : 36
 POUR : 36
 CONTRE : 0
 Abstentions : 0
 Date de la convocation :
 1^{er} juillet 2025
 Date d'affichage :
 1^{er} juillet 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
 du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Gilles SACKPEY, absent excusé (pouvoir à Bruno CHARMET) – Jean-Louis GROGUENIN – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL – Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX – Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Bernard ENFRUN) – Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Frédéric CARRE – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Florian FRAYER) – Claudine MANIGAULT – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Philippe LARDIN – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) – Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Hervé PASCAULT – Claude CATRIN – Jacqueline DE DEMO – Guy GUENIFFEY – Michel GCHWEINDER – Béatrice BOISE – Marie-Laure GRIMARD – Jean-Marie MAURICE – Marcel GEORGES –
Absents : Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA – Cloria JAOLAZA – Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE
TRAVAUX
MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur Stéphane BARDOUX, Vice-Président, rappelle que le plan de financement des travaux à réaliser à la médiathèque intercommunale de NOYERS SUR SEREIN a été validé par délibération en date du 5 mai 2025.

Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif ne sont pas éligibles à la subvention sollicitée auprès de la D.R.A.C. Aussi, il convient de modifier le plan de financement comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Création sanitaires PMR et reprise sol RDC	21 110 €	Subvention Etat DGD 2025 (50%)	34 990 €
Mise aux normes accessibilité	3 305 €	Subvention Etat DSIL (30%) sur mise aux normes accessibilité	8 537 €
Réfection des sols	11 216 €	Fonds propres	26 452 €
Renforcement et mise aux normes électricité (hors sanitaires)	1 221 €		
Remplacement Vélux - Reprise étanchéité toiture	14 923 €		
Réfection peinture	15 384 €		
Sécurisation accès niveau bas	290 €		
Mise aux normes incendie	2 530 €		
TOTAL HT	69 979 €	TOTAL	69 979 €

REÇU EN PREFECTURE

1e 09/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le plan de financement modifié relatif au projet de réhabilitation de la médiathèque intercommunale de NOYERS, tel que proposé ci-dessus.

SOLLICITE l'accompagnement financier de l'Etat, au titre de la DGD et de la DSIL.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS

